

# APPEL D'OFFRE

## Médiateur familial H/F 1 CDI Temps complet ou 2 CDI à temps-partiel

Prise de poste : Dès que possible

Date de limite de réception des candidatures : 27/01/2023

Pôle **SOCIO-JUDICIAIRE**- Service **ERPE-Dispositif Médiation familiale**

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

### Missions

**Vous êtes médiateur familial, thérapeute familial, ou vous avez une appétence à la résolution de conflit, notamment dans la gestion du conflit parental ?**

**Educateur spécialisé, EJE, AS, vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences et obtenir une spécialité à votre champ d'action, nous pouvons vous accompagner vers une VAE !**

Poste à pouvoir au sein de l'association MONTJOYE, association dynamique et innovante au service de publics en difficulté dans leur parcours de vie et engagée dans des projets de médiation dans une optique de soutien à la résolution des situations conflictuelles.

Cet appel d'offre s'inscrit dans le cadre d'un développement de projet visant au déploiement d'une offre de service consolidée en médiation familiale sur le territoire.

L'équipe du service de médiation familiale sera composée de 4 personnes : 1 chef de service, 1 secrétaire de service et 2 médiateurs familiaux.

Des réunions de service et des séances d'analyse de la pratique sont organisées.

#### Missions :

Conduire les entretiens d'informations préalables

- Assurer les accompagnements de médiation familiale
- Participer à des informations collectives
- Assurer des permanences dans différents lieux d'accès aux droits
- Promouvoir la médiation familiale
- Développer des projets innovants.

### Conditions d'exercice

Vous serez basé à Nice avec des déplacements ponctuels à prévoir sur le territoire d'intervention

• Titulaire du Diplôme d'Etat de Médiateur Familial exigé (Pour toutes les situations particulières de candidats n'ayant pas le DE de MF, le comité départemental étudiera l'opportunité d'accorder une dérogation. Cette dérogation pourra être accordée si le médiateur familial est en cours de formation ou de VAE (être admissible au dépôt du livret II) et compte tenu du territoire dans lequel est implanté le service. La dérogation sera inscrite dans le procès-verbal ou le compte rendu du comité départemental comme «décision actée par le comité»)

- Permis B exigé
- Etre titulaire d'un DEES, DEAS ou DEEJE avec le souhait de passer une VAE en médiation familiale

## Profil souhaité

---

### Qualifications :

- Expérience ou bonne connaissance du secteur de la Protection de l'Enfance

### Compétences :

- Sens du dialogue, qualités relationnelles
- Patience  
bonne capacité d'écoute
- Technique de gestion et prévention des conflits
- Sens de l'observation et capacité à prendre du recul

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice, à l'adresse mail suivante : [pole.socio-judiciaire@montjoye.org](mailto:pole.socio-judiciaire@montjoye.org)